



Fédération de volleyball du Québec
4545, avenue Pierre-de-Coubertin
C.P. 1000, Succursale M
Montréal (Québec) H1V 3R2
Tél. : (514) 252-3065 Téléc. : (514) 252-3176
www.volleyball.qc.ca info@volleyball.qc.ca



Montréal, le 19 janvier 2010

Destinataires : Arbitres, équipes de la catégorie 13 et 14 ans et moins
Expéditeur : Nikolas Perron
Objet : Attribution d'un carton/point, catégorie 13/14 ans et moins

Aux arbitres et aux équipes de la catégorie 13 et 14 ans et moins,

À la suite de la remarque qu'a fait un arbitre lors de l'Omnium 13/14 ans et moins de décembre 2009 en ce qui concerne la procédure à suivre en cas de carton décerné à l'une des deux équipes, nous nous sommes penchés sur la question. Voici ce qu'il a été convenu de faire dans une telle situation.

Comme vous le savez, nous avons implanté le règlement de quatre services et cinq points maximum pour une équipe dans la catégorie 13 et 14 ans et moins pour la saison 2009-2010. Vous pouvez consulter à la rubrique *Compétition de VBQ/Volleyball/13-14 ans et moins* de notre site Internet le document qui explique ce nouveau règlement.

Dans le cas où un carton est décerné à l'une des deux équipes, voici ce qu'il faudra appliquer à partir de maintenant et pour les dernières compétitions de la saison dans cette catégorie.

1) Si le carton est décerné à l'équipe qui a le service (A), l'équipe perd la possession du service et un point est donné à l'équipe qui récupère le service (B). Cette équipe (B) peut donc effectuer les quatre services auxquels elle a droit.

2) Si le carton est décerné à l'équipe qui n'a pas le service (A), l'équipe adverse (B) garde le service et reçoit un point additionnel. Le point attribué à l'équipe B pour le carton adverse équivaut à avoir remporté un point avec son service. Ainsi :

- Si l'équipe B avait servi son 1^{er} service, il lui reste deux services à faire.
- Si l'équipe B avait servi son 2^e service, il lui reste un service à faire.
- Si l'équipe B avait servi son 3^e service, il ne lui reste aucun service. Elle remet le ballon à l'équipe A.

Pour toute autre question à ce sujet, n'hésitez pas à communiquer avec moi.

Merci,

Nikolas Perron
Coordonnateur de programmes
Volleyball Québec
nperron@volleyball.qc.ca
(514) 252-3065, poste 1

Éducation,
Loisir et Sport

Québec



Baden
VOLLEYBALL

VSP
SPORTS
www.vsp.net

MIZUNO

MIKASA
SPORTS
CANADA

Comfort
INN

QUALITY

BY CHOICE HOTELS BY CHOICE HOTELS